

Cher. Repose des vitraux de la Sainte-Chapelle à la cathédrale de Bourges

C. Di Matteo

Citer ce document / Cite this document :

Di Matteo C. Cher. Repose des vitraux de la Sainte-Chapelle à la cathédrale de Bourges. In: Bulletin Monumental, tome 144, n°4, année 1986. p. 337;

doi : <https://doi.org/10.3406/bulmo.1986.2836>

https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1986_num_144_4_2836

Fichier pdf généré le 28/10/2019

ACTUALITÉ

Cher. — *Repose des vitraux de la Sainte Chapelle à la cathédrale de Bourges.*

La crypte de la cathédrale date de la première campagne de construction de l'édifice au XII^e siècle. Elle est construite sur le rempart gallo-romain, dénivellée de 6 mètres par rapport au niveau du sol, d'où la présence de douze baies. Cette crypte reprend le plan du niveau supérieur du chevet de la cathédrale. Les dispositions anciennes ont été modifiées lors de la restauration de 1905 (dirigée par l'architecte diocésain Paul Boeswilwald), mais on sait d'après les textes d'archives qu'il n'y avait sans doute ni vitraux iconographiques, ni autels dans la crypte, avant le XVIII^e siècle.

C'est dans les douze baies de la crypte que furent reposés récemment les vitraux provenant de la Sainte Chapelle détruite au XVIII^e siècle. Cette chapelle, élément essentiel du Palais du Duc, était située à quelques centaines de mètres de la cathédrale, à l'emplacement de l'actuelle Préfecture qui a englobé les restes du Palais dont l'ancienne grande salle subsiste, appelée encore « Salle du Duc Jean ». Chapelle reliquaire, destinée à recevoir un fragment de la Vraie Croix, vouée à la sépulture du Prince, la Sainte Chapelle de Bourges fut construite en 1391 sur le modèle de la Sainte Chapelle de Paris. Ses dispositions sont connues par des documents figurés anciens.

Elle était éclairée par deux séries de vitraux superposés, l'une représentant, entre autres, les Apôtres, l'autre, les Prophètes, et qui garnissaient ses treize baies, composées selon deux groupes de soixante-cinq lancettes géminées. Ces vitraux étaient l'œuvre d'André Beauneveu, peintre et sculpteur, à qui Jean de Berry confia également le décor de la Sainte Chapelle de Riom.

Incendiée au XVII^e siècle, la Sainte Chapelle sera de nouveau sinistrée en 1756. L'Archevêque et le Chapitre de Bourges en obtiendront la démolition dès 1757, démolition qui durera dix ans ; le mobilier, dont les vitraux, leur étant dévolu. Dès cette date, les vitraux garnissaient les douze baies de la crypte de la cathédrale à raison de quatre personnages par baie. Ils se trouvaient donc dans la crypte à la Révolution.

A la reprise du culte en 1804, seuls vingt des quarante-huit personnages subsistaient. Ils furent disposés à nouveau dans les baies de la crypte à raison de quatre par baie ; cinq baies furent alors garnies selon une disposition qui demeurera jusqu'à la dépose préventive de 1939. Les vitraux restèrent en caisse dans la crypte de la cathédrale jusqu'en 1982, date à laquelle on envisagea d'entreprendre le chantier de repose définitive.

La repose des vitraux de Beauneveu, étudiée dès 1950, fut fondée sur les études que M. Louis Grodecki avait pu faire à partir des notes laissées par M. Gauchery, architecte

des Monuments historiques du Cher. Sur les vingt personnages, douze sont des Apôtres reconnaissables à leur tête et leurs pieds nus, huit sont des Prophètes, barbus. Par ailleurs, les personnages sont soit représentés devant des niches ouvertes surmontées de grands pignons, soit dans des niches fermées à petits pignons. D'autre part, on peut penser que l'orientation de leur regard devait correspondre à la direction de l'autel de la Sainte Chapelle.

Aux incertitudes iconographiques que ces quelques données laissaient subsister ne serait-ce que parce que le nombre de baies originales (65) laissait ouvertes les hypothèses sur les autres personnages (Saints, Docteurs de l'Église), s'ajoutait le problème de la présentation des vitraux du XV^e siècle sur des fonds modernes. Dès 1950, des essais avec maquettes et panneaux-échantillons furent réalisés et confrontés *in situ* en 1978. Leur témoignage illustre bien l'évolution du goût et des doctrines, vers la simplification dictée par un souci de modestie dans le rendu si délicat de la « vitrerie d'accompagnement ».

Après 1978, une dizaine d'autres essais sont faits et en 1982, c'est à M. Jean Mauret que sera confié le chantier qui commencera en 1983.

Au travail de création de la vitrerie, s'ajouta bien sûr celui de la restauration des vitraux originaux que leur séjour de près de quarante ans en caisse n'avait pas préservé de l'humidité et des micro-organismes préjudiciables aux grisailles si raffinées qui font leur caractéristique. (C. di Matteo.)

Corrèze. — *Une Mise au Tombeau des environs de 1500 découverte à Aubazine.*

Cette région du Bas-Limousin et ses abords périgourdins et quercynois se sont toujours montrés riches en statuaire des XV^e et XVI^e siècles : vierges, statues de saints, vierges de pitié, y sont encore conservées en grand nombre. Les mises au tombeau, en revanche, ne nous sont parvenues qu'en nombre extrêmement restreint. Difficiles à cacher, elles ont particulièrement souffert des mutilations et des destructions iconoclastes ; voilà qui donne d'autant plus d'intérêt à la découverte qui vient d'être faite.

C'est sur le chantier de fouilles du monastère cistercien de femmes de Coyroux, — communauté créée au XII^e siècle — en même temps que le monastère d'hommes d'Aubazine (ou Obazine) et à 500 mètres de celui-ci, qu'ont été découverts en juillet 1985 des éléments de statuaire appartenant à une Mise au Tombeau de la période XV^e-XVI^e siècles. La composition générale du groupe, la disposition et l'attitude des personnages, présentent bien des éléments de comparaison avec la Mise au Tombeau de Carennac (prieuré clunisien,